

Marseille le, - 5 SEP. 2023

**Thierry SANTELLI**  
**Vice-Président Délégué au Sport**  
**pour tous, au Handisport, au Sport Santé**  
**et à la Promotion du sport féminin**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez, les Bouches-du-Rhône comptent près de cent trente-deux mille personnes en situation de handicap. Le handicap étant une compétence obligatoire du Département, notre collectivité a mis en place le « plan Handi-Provence 2025 ». L'ambition est de faire de l'inclusion des personnes en situation de handicap une grande cause départementale allant bien au-delà des obligations légales.

C'est dans cette optique que nous avons lancé en septembre 2022 le label « Sport et Handicap » avec quarante-sept clubs lauréats.

Aujourd'hui, nous souhaitons intensifier l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs. Aussi, il me semble important que votre comité soit partie prenante et s'engage à impulser une dynamique auprès des clubs de votre discipline.

A partir de la prochaine campagne de demandes de subventions, l'implication des clubs dans le développement du parasport sera prise en compte de manière plus significative. L'obtention du label sera ainsi un élément déterminant.

Les clubs labellisés seront prioritaires pour des demandes d'investissement, et le label sera obligatoire pour les demandes de subvention en projet spécifique sur la thématique.

Nous vous invitons à sensibiliser vos associations sur cette thématique prioritaire pour le Département et notre Présidente, et à les accompagner dans la demande du label.

Pour rappel, le label s'adresse aux clubs en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap, pour un à quatre types de handicap (moteur, mental et/ou psychologique, auditif et visuel). Un club peut par exemple demander le label uniquement pour du handicap auditif en cochant la case correspondante dans le formulaire simplifié de demande de label. Le label est ensuite attribué pour une période de trois ans renouvelable.

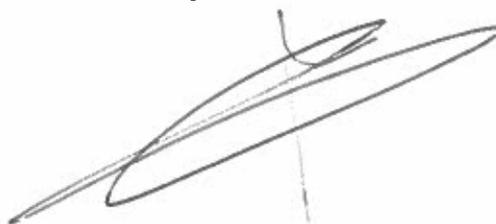
Pour tout renseignement complémentaire, le pôle projets sportifs se tient à votre disposition :

[sports.projets@departement13.fr](mailto:sports.projets@departement13.fr)

04.13.31.10.16

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Thierry SANTELLI

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name.